



## Déclaration préalable CAPD du 22 janvier 2018

Madame la Directrice Académique,

Tout d'abord, madame la Directrice Académique, nous vous souhaitons la bienvenue dans la Nièvre. L'occasion de rappeler notre attachement au bon fonctionnement du paritarisme, ce dernier étant un élément indispensable de garantie des droits individuels de nos collègues, d'équité du traitement de leurs demandes, de transparence des décisions prises par l'administration suite à l'avis des commissions paritaires, et de bon fonctionnement du service public d'Éducation. A ce sujet, nous tenons à souligner l'impossibilité d'effectuer scrupuleusement notre travail paritaire pour cette CAPD, étant donné les éléments qui nous ont été fournis dans les documents de travail. C'est pourquoi le SNUipp-FSU, dans le respect des textes réglementaires, vous a sollicité afin de bénéficier d'éléments supplémentaires, sans réponse de votre part.

Les promotions sont en effet à l'ordre du jour de cette CAPD, dans le nouveau cadre du PPCR qui en modifie le rythme. Si l'avancement unique entérine une revendication historique portée par le SNUipp-FSU, nous ne cautionnons pas la différenciation des avancements aux 7ème et 9ème échelons et à l'accès à la hors-classe sur la base du rendez-vous de carrière qui maintient un système injuste de promotions. Nous dénonçons également le principe de la classe exceptionnelle qui exclut une grande majorité des collègues.

Nous l'avons déjà dit, nous l'avons déclaré à de nombreuses reprises ici même : il y a un réel malaise dans la maison Éducation nationale. Empilement des réformes, déclassement salarial, dégradation des conditions de travail, intensification du temps de travail, gestion d'élèves à besoins particuliers, mal être au travail, ... le système s'emballe inexorablement sans que les réponses ne soient à la hauteur du constat.

Ainsi, le traitement médiatique des résultats de l'évaluation PIRLS fait par le Ministre de l'Éducation Nationale vise à discréditer totalement le travail des enseignant-es et dégrade l'image de l'école dans l'opinion publique. Le SNUipp-FSU ne remet pas en cause la validité de cette évaluation, et entend bien en tirer toutes les conséquences pour participer à l'élaboration de solutions. Mais cela doit se faire loin des solutions simplistes et démagogiques. Qui peut croire par exemple que les difficultés de lecture, qui plus est quand il s'agit de compréhension, peuvent se solutionner par une dictée quotidienne ? Les résultats de l'évaluation PIRLS gagneraient à être rapprochés d'autres données issues d'enquêtes internationales. Car si l'école française peine à enseigner la compréhension en lecture et à résorber les inégalités, elle se caractérise aussi par des effectifs par classe parmi les plus élevés, un nombre d'heures devant élèves et un temps de travail effectif parmi les plus hauts, des salaires enseignants parmi les plus faibles, une formation continue quasi-inexistante...

La bienveillance que l'on souhaite assigner à l'école demeurera un vœu pieux tant que la confiance et la reconnaissance ne seront pas effectives à l'endroit de celles et ceux qui s'attellent quotidiennement à encadrer la classe et faire progresser les élèves.